

# LES REFORMES DE LA CONSTITUTION DE LA Vè REPUBLIQUE

Dîner-débat avec

**Yves GUENA**

*Président du Conseil constitutionnel*

  
STRATÉGIES  
FRANÇAISES

Club de réflexion

18 MAI 2000



**YVES  
GUÉNA**

## PARCOURS

**Yves Guéna**, né le 6 juillet 1922 à Brest, est un haut fonctionnaire, homme politique, écrivain et résistant français.

Gaulliste de la première heure, il a été député, ministre, sénateur, conseiller général et maire. Nommé membre du Conseil constitutionnel français en 1997, il préside cette institution de 2000 à 2004.

Après la défaite de la France lors de la bataille de France et la demande d'armistice du maréchal Pétain, annoncée aux Français le 17 juin 1940, Yves Guéna, 17 ans, élève au lycée de Brest (Finistère), entend parler de l'appel à la résistance lancé par le général de Gaulle le soir du 18 juin 1940. Le lendemain, il monte à bord d'un remorqueur de la marine qui l'emmène à Ouessant. Puis, dans la nuit du 19 au 20 juin, il embarque sur un chalutier en direction de l'Angleterre. Arrivé à Plymouth, il est envoyé à Annerley School, près de Londres, avant de rejoindre l'Olympia Hall, où sont regroupés les engagés de la France libre. Le 6 juillet, le général de Gaulle vient les rencontrer. Dirigé ensuite vers le camp de Camberley, il participe au défilé du 14 juillet, à Londres. En 1941, il envoie de Londres une lettre à ses parents pour leur expliquer son engagement.

Après une longue période de formation, il est envoyé en Afrique et, en 1942, il est affecté dans une automitrailleuse du 1er RMSM avec lequel il participe notamment à la seconde bataille d'El Alamein le 24 octobre 1942. En 1944, lieutenant au 1er peloton du 4e escadron du RMSM, il débarque avec la 2e DB où il est grièvement blessé le 11 août près d'Alençon en Normandie. Fin 1944, il reprend le combat avec la 2e DB du général Leclerc en Alsace et va jusqu'à Berchtesgaden en Allemagne.



## LES ETAPES CLES DE SON PARCOURS

En 1981, il fonde le cercle Périclès, consacré aux études de défense, et en devient le président. Il soutient la candidature de Michel Debré à l'élection présidentielle de mai 1981. Il est battu aux élections législatives de juin 1981 par le candidat PS Roland Dumas.

Il est élu député de la Dordogne le 16 mars 1986 puis devient simultanément vice-président de la commission des Finances de l'Assemblée nationale. Le 12 juin 1988, il est battu par le candidat PS et président du Conseil général de la Dordogne Bernard Bioulac.

En septembre 1989, il est élu sénateur de la Dordogne, inscrit au groupe RPR. Il succède au socialiste Roger Roudier et est réélu en septembre 1995. Il est vice-président de la Haute-assemblée de 1992 à 1997. Il quitte ses fonctions en janvier 1997 à la suite de sa nomination au Conseil Constitutionnel par le président du Sénat René Monory. Le maire et conseiller général du Bugue, ancien président RPR du Conseil général de la Dordogne Gérard Fayolle lui succède comme sénateur.

En septembre 1990, Yves Guéna initie une pétition dans laquelle il prend position contre la réunification allemande, engagement concrétisé par la publication d'un Manifeste pour la grande Europe. Il s'oppose au traité de Maastricht en 1992. En mars 1992, il accorde un entretien au Choc du mois intitulé « L'immigration, ça suffit comme ça ! » et qu'il renie par la suite.

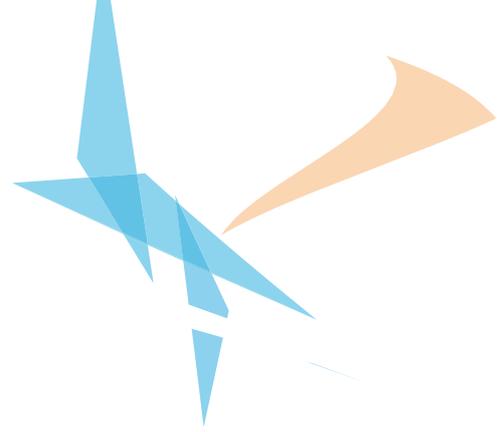
Ayant régulièrement affronté politiquement la gauche (candidats communistes, socialistes, radicaux), Yves Guéna a eu souvent l'occasion de discuter avec ses opposants en privé, étant ami avec des personnalités politiques telles que Yves Péron et d'anciens résistants, la plupart communistes comme Roger Ranoux. En 1996, il inaugure en tant que maire la fédération du PCF de Périgueux aux côtés du secrétaire national du PCF Robert Hue, fait la « une » de L'Humanité et écrit même des articles pour le journal.

Le 3 janvier 1997, il est nommé membre du conseil constitutionnel par le président du Sénat René Monory, et prête serment le 20 janvier. Le 24 mars 1999, il devient président par intérim, en tant que doyen d'âge, à la suite du congé pris par Roland Dumas le 23 mars. À la suite de la démission de ce dernier le 29 février 2000, Yves Guéna devient le 7<sup>e</sup> président du Conseil constitutionnel le 1<sup>er</sup> mars 2000, sur la nomination du président de la République Jacques Chirac.



# 2000

## Président du Conseil constitutionnel



**STRATEGIES  
FRANCAISES**

Club de réflexion

# LE CLUB STRATEGIES FRANCAISES

## LE CLUB *stratégies françaises*

Le club de réflexion STRATEGIES FRANCAISES, fondé en 1997, cherche à rapprocher la République des citoyens, c'est-à-dire faciliter l'appropriation des sujets de société par les citoyens à l'occasion de rencontres et débats avec les acteurs et les penseurs de notre temps.

L'ambition d'un tel projet s'appuie notamment sur :

- Le choix de recevoir, de dialoguer, de confronter ses idées avec toutes les tendances de la vie politique française voire internationale, sans esprit partisan,
- La passion pour le destin de la France, dans le monde, dans l'Histoire, dans une perspective d'avenir,
- Le goût pour les rencontres inédites et l'échange de convictions.

Ces "stratégies françaises" sont celles des femmes et des hommes que nous rencontrons au fil des dîners-débats, des stratégies tournées vers le monde, vers la transformation de notre société et vers une meilleure vision de notre histoire et de notre avenir.

Le club stratégies françaises est dirigé et animé par Xavier Fos.



**Xavier Fos**

président de *stratégies françaises*



Réformes



Mondialisation



Questions  
de société



Histoire

## DES DEBATS ET DES RENCONTRES AUTOUR DE 4 THEMES

### COMPRENDRE ET METTRE EN PERSPECTIVE LES STRATEGIES FRANCAISES

Depuis 1997, le club de réflexion *stratégies françaises* cherche à comprendre les voies et possibles de la politique française et de ses influences culturelles.

- ❖ **Réformes** : comprendre les enjeux, analyser les stratégies, décrypter les possibles.
- ❖ **Mondialisation** : face à son mouvement, analyser les évolutions et les conséquences, pour anticiper.
- ❖ **Questions de société** : analyser les débats qui animent la société et la transforment.
- ❖ **Histoire** : analyser à travers l'Histoire les stratégies individuelles ou collectives, pour comprendre.



# LES THEMES DE LA RENCONTRE AVEC YVES GUENA



**STRATEGIES  
FRANCAISES**

Club de réflexion

---

# STRATEGIES FRANCAISES

---

## STRATEGIES FRANCAISES

Association déclarée Loi 1901 - J.O. du 16.04.94.

Président : XAVIER FOS  
TEL : 01 42 00 90 82

Paris, le 18 février 1999.

Chères amies, chers amis,

le prochain dîner que nous organisons se fera autour de la personnalité controversée de Maître Jacques VERGÈS.

Que ce soit dans l'affaire de Bruay-en-Artois, ou dans celle de l'ex-SS Barbie, l'avocat se retrouve dans le taudis d'une prison, face à l'accusé.

Il décide d'aller dans la cellule du poseur de bombes Georges Ibrahim Abdallah et il raconte qu' "on ne sort jamais du parloir d'une prison comme on y est entré".

Jacques Vergès est aussi l'avocat des grands bourgeois et des petits flics, des femmes fatales et des juges assassinés...son combat se menant "comme un jeu, par-delà le Bien et le Mal".

Mais, si ses positions anti-coloniales se justifient, comment comprendre les choix de cet homme ? Quelles raisons président au choix de telle ou telle affaire ? A-t-il tous les réseaux qu'on lui prête ?

Homme de rencontres discrètes (Anis Naccache, le terroriste Carlos), l'avocat que nous vous invitons à découvrir sera certainement bavard si notre nombre est restreint. Les premiers à répondre seront les premiers servis.

### SOIRÉE DU JEUDI 18 MARS 99 à 20 HEURES

Ecrivez-nous ou téléphonez-nous pour réserver votre place.

Avec nos amitiés.

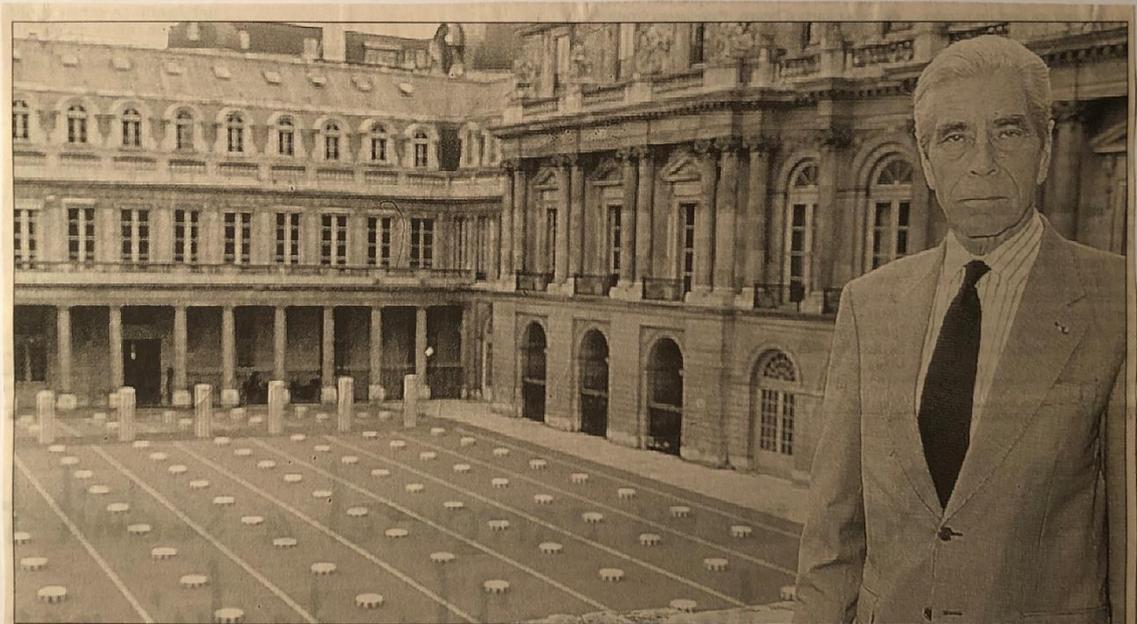
Siège social : 117 rue Manin - 75019 Paris - Tél. 01 42 00 90 82

---

# STRATEGIES FRANCAISES

---

## YVES GUÉNA.



Après avoir pris acte de la démission de Roland Dumas, le chef de l'Etat a préféré confirmer à la présidence Yves Guéna qui avait assuré l'intérim dans des conditions « sereines » et « apaisantes ». (Photo Martin/FDB.)

6 FRANCE / POLITIQUE

2 MARS 2004

LE

CONSEIL CONSTITUTIONNEL Roland Dumas démissionne, Chirac nomme Yves Guéna à la tête de la haute juridiction

# Un président chasse l'autre

Patrice-Henry Desaubiaux

Yves Guéna est depuis hier président du Conseil constitutionnel. Non plus par intérim mais en titre. Il a été nommé par Jacques Chirac. Diffusé à 16 h 36, le communiqué de l'Élysée indiquait également que le président de la République avait « pris acte de la démission de Roland Dumas des fonctions de président et de membre du Conseil constitutionnel ». Ainsi prend fin une situation institutionnelle qui devait être de courte durée mais qui s'est prolongée près d'un an. C'est le 23 mars 1999 que Roland Dumas s'était mis « en congé » de la présidence de la haute juridiction.

Comme il l'avait annoncé en fin de semaine, Roland Dumas a donc pris l'initiative d'une démission que ses collègues du Palais-Royal lui avaient fortement suggérée. Il a officiellement démissionné mardi soir, par lettre adressée au Conseil qui en a « pris acte ». La démarche n'a

toutefois été rendue publique qu'hier matin, l'ancien ministre l'annonçant lui-même par téléphone à l'AFP. Il précisait alors que sa lettre serait suivie « d'une autre lettre au président de la République dont (il a) attendu le retour » des Pays-Bas. Celle-ci parvenait à l'Élysée en début d'après-midi.

Conformément à l'article 9 de l'ordonnance de 1959 relative à l'organisation du Conseil constitutionnel, cette démission prendra effet à compter « de la nomination du remplaçant ». Celle-ci doit intervenir « au plus tard dans le mois ». Roland Dumas, dont le mandat de neuf ans devait expirer en 2004, avait été nommé en février 1995 par le président de la République François Mitterrand. Il revient donc au président de la République Jacques Chirac de pourvoir à son remplacement comme conseiller.

Cette nomination pourrait intervenir dans les prochains jours.

Le chef de l'État aurait pu décider que le nouveau membre soit aussitôt nommé président.

Il ne l'a pas souhaité, préférant confirmer à la présidence l'ancien ministre du général de Gaulle Yves Guéna qui en assumé l'intérim dans des conditions reconnues par ses collègues comme « apaisantes » et « sereines », donc « tout à fait satisfaisantes ».

Comme nouveau membre, plusieurs noms ont été cités ces derniers jours. Notamment celui du sénateur de Paris, Maurice Ulrich. Âgé de 75 ans, conseiller écouté de Jacques Chirac, hier à la mairie de Paris, aujourd'hui à l'Élysée, il avait déjà été présenté comme possible remplaçant de M. Dumas il y a un an, avant que celui-ci ne se mette « en congé » de la présidence. Sa nomination ferait revenir au Sénat l'ancien ministre Roger Romani, qui est également questeur à l'Hôtel de Ville. Mais selon plusieurs sources, il aurait décliné la proposition.

Est aussi évoquée la nomination d'une femme : la députée RPR de Paris Nicole Catala, les universitaires Blandine Barret-Kriegel et Jeanine Mossuz-La-

vau (deux femmes siègent déjà au Conseil : Noëlle Lenoir et Simone Veil). Le mandat de ce nouveau conseiller ne sera pas de neuf ans mais de quatre, car il prendra fin en février 2004, terme du mandat de M. Dumas.

« Une page est tournée », relevait hier avec soulagement les conseillers constitutionnels. Tous ces derniers mois, la haute juridiction a siégé, soulevait-ils, « dans la sérénité ». Y compris lorsque ses décisions ont porté sur des sujets importants voire sensibles comme les 35 heures, la couverture maladie universelle, le pacte civil de solidarité, les langues régionales ou le financement de la sécurité sociale. Aucune n'a donné lieu à contestation.

L'autorité du Conseil a été maintenue. Ce qui ne signifie pas que son image n'ait pas été quelque peu ternie du fait d'une situation totalement inédite : la mise en examen d'un de ses membres, de surcroît de son président, pour « complicité et recel d'abus de biens sociaux ».

## Guéna ou le gaullisme de la certitude

Il y a des hommes politiques qui à 35 ans en paraissent 70, tant ils semblent écrasés par la charge de leur mandat et de leur fonction, de leur ambition aussi. A 78 ans, Yves Guéna donne l'impression inverse. Nommé hier président du Conseil constitutionnel, nul doute qu'il va recouvrer une nouvelle jeunesse. Depuis un an qu'il en assumait par intérim la présidence, il surprenait déjà les autres « sages » par sa vigueur, son dynamisme, son alacrité.

Est-ce parce qu'il n'attendait plus grand-chose de la politique qu'il a retrouvé avec gourmandise le temps d'écrire (*Le Baron Louis*), de devenir dramaturge (*Phédre 2000*) et, surtout, le goût et la saveur de la liberté ? De cette soit de liberté qui, avec la fidélité au général de Gaulle, ne cessera de marquer sa vie publique. Né à Brest le 6 juillet 1922, Yves Guéna a 18 ans quand il apprend qu'un « général vient

de lancer à la radio de Londres un appel à poursuite la lutte ». Le 19 juin 1940, il arrive en Angleterre, première étape de ce qu'il appellera - c'est le titre de ses Mémoires - *Le Temps des certitudes*. Engagé dans les forces françaises libres, il participera à toutes les campagnes de la 2<sup>e</sup> DB de Leclerc. A la fin de la guerre, il sera major de la première promotion

de l'ENA en 1946. Maître des requêtes au Conseil d'État, conseiller technique puis directeur adjoint du cabinet de Michel Debré en 1958-1959 au ministère de la Justice, puis à Matignon, il sera élu député de la Dordogne en 1962, maire de Périgueux en 1971.

L'une de ses plus grandes satisfactions sera de siéger dans un gouvernement présidé par le général de Gaulle. Comme ministre des P et T, puis de l'Information. En 1973, Georges Pompidou le nommera ministre des Transports. En 1976, il sera aux côtés de Jacques Chirac lorsque celui-ci, après avoir démissionné de ses fonctions de premier ministre, annoncera à Églon la naissance du Rassemblement pour la République. Deux ans et demi plus tard, il quitte des fonctions de conseiller que lui contestaient Charles Pasqua, Marie-France Garaud et Pierre Juillet.

Il soutiendra Michel Debré à la présidentielle de 1981. Il votera non au référendum de Maastricht en 1992. C'est en janvier 1997 qu'il entrera au Conseil constitutionnel. Vice-président du Sénat, il sera nommé par le centriste René Monory, en remplacement d'Etienne Dailly, décédé.

P.-H. D.

10 / LE MONDE / VENDREDI 3 MARS 2000

FRANCE

# Jacques Chirac a nommé Yves Guéna président du Conseil constitutionnel

Le chef de l'Etat a « pris acte » de la démission de Roland Dumas

Dès la démission de Roland Dumas, le président de la République a procédé, mercredi 1<sup>er</sup> mars, à son remplacement à la présidence du Conseil constitutionnel.

COMME l'Elysée le laissait entendre mercredi 1<sup>er</sup> mars dans la matinée, le président de la République a tranché rapidement la question du remplacement de Roland Dumas à la présidence du Conseil constitutionnel. M. Dumas avait fait savoir par lettre, mardi soir, à l'institution de la rue de Montpensier son intention de présenter sa démission au chef de l'Etat (*Le Monde* du 2 février). Il s'est exécuté mercredi en début d'après-midi. Jacques Chirac a immédiatement « pris acte » de sa démission et nommé, pour le remplacer, celui qui assurait déjà, depuis mars 1999, l'intérim de la présidence du Conseil constitutionnel, Yves Guéna. La démission de M. Dumas laisse également une place vide au Conseil ; le président de la République, à qui revient cette nomination, devrait faire connaître son choix dans les prochains jours.

M. Dumas a donc jeté l'éponge, après avoir plongé dans le trouble, pendant de très longs mois, l'institution à la tête de laquelle il avait été nommé, en février 1995, par

UN GARDIEN sourcilleux de la Constitution présidé désormais de plein droit le Conseil chargé de veiller à la conformité des textes législatifs par rapport à la loi fon-

## PROTRAIT

M. Guéna a déjà exprimé ses « réticences » devant l'« extension » du rôle du Conseil

damentale de la V<sup>e</sup> République. Dans une communication présentée devant l'Académie des sciences morales et politiques, le lundi 24 janvier – le jour même où le Parlement devait se réunir en Congrès à Versailles pour voter la réforme du Conseil supérieur de la magistrature – Yves Guéna s'interrogeait sur les risques que « des révisions à répétition » pouvaient faire courir au fragile équilibre bâti par les constituants de 1958. Nommé président du Conseil constitutionnel, mercredi 1<sup>er</sup> mars, par Jacques Chirac, M. Guéna est un des derniers gaullistes de la

Gérard Courtois

# Un gaulliste de la première heure gardien sourcilleux de l'esprit de 1958

Le nouveau président du Conseil constitutionnel n'a jamais hésité à afficher son indépendance à l'égard de l'actuel président de la République

toute première heure. Né le 6 juillet 1922 à Brest, il n'a pas tout à fait dix-huit ans lorsqu'il s'embarque, le 19 juin 1940, sur un remorqueur de la marine, parce que, selon son propre témoignage, « un général venait de lancer à la radio de Londres un appel à poursuivre la lutte ». Engagé dans les Forces françaises libres, il participe aux campagnes de la 2<sup>e</sup> division blindée du général Leclerc. Rendu à la vie civile, il intègre la première promotion de l'Ecole nationale d'administration, dont il sort major. Maître des requêtes au Conseil d'Etat, il devient, en 1958, conseiller de Michel Debré au ministère de la Justice, puis à Matignon.

Longtemps – après avoir été député de Dordogne, maire de Périgueux et plusieurs fois ministre entre 1967 et 1974 –, il lui restera fidèle, jusqu'à soutenir la candidature de Michel Debré à l'élection présidentielle de 1981. Dernier secrétaire général de l'UDR, le mouvement gaulliste de l'époque, M. Guéna a en effet participé à la fondation du RPR par Jacques Chirac, en décembre 1976, mais

cela ne l'a pas empêché de s'opposer à ce dernier en plusieurs occasions. Ainsi, en mars 1979, M. Guéna se démet de ses fonctions de conseiller politique du RPK parce qu'il désapprouve l'absence de concertation de l'équipe dirigeante. Après avoir perdu sa circonscription de Dordogne, aux élections législatives de 1981, au profit de celui auquel il vient de succéder, Roland Dumas, M. Guéna abandonne les premiers rangs et se replie au Sénat.

En 1982, il publie ses Mémoires, intitulés *Le Temps des certitudes, 1940-1969* (éd. Flammarion) pour mieux rappeler qu'une époque a pris fin avec le départ du général de Gaulle. Opposé au traité de Maastricht, M. Guéna s'est posé en plusieurs occasions en gardien des institutions et a longtemps ex-

primé ses « réticences » devant l'« extension » du rôle et de la jurisprudence du Conseil constitutionnel. « *Je m'y suis rallié* », avoue-t-il, confié, en mai 1999, alors qu'il assurait l'intérim de M. Dumas.

Jean-Louis Saux

# Quatre jours pour une lettre

Démission de  
ROLAND DUMAS.

Jean-Alphonse Richard

Renvoyé en correctionnelle dans l'affaire Elf, Roland Dumas a réglé hier les ultimes détails de sa démission du Conseil constitutionnel, mettant ainsi fin à un « congé » qui aura duré 343 jours. L'ancien ministre, qui s'est adressé à l'Elysée après avoir signifié sa décision aux autres sages, a indiqué au Figaro qu'il allait « pleinement consacrer désormais à l'organisation de (sa) défense ». « Le combat commence tout juste », a-t-il assuré, concédant toutefois une « grande fatigue et un écoeurement certain ».

Quatre jours auront été nécessaires à Roland Dumas et à ses deux avocats, le bâtonnier Jean-René Farthouat et M<sup>r</sup> François Tosi, pour rédiger la courte lettre annonçant le

départ de la présidence de la Rue de Montpensier. Chaque mot devait en être soupesé, chaque tournure longuement étudiée. « Nous souhaitons une annonce digne et solennelle », indiquait hier M<sup>r</sup> Farthouat. Avant de transmettre, mardi soir, ce courrier au président par intérim du Conseil,

## « Le combat commence tout juste », assure l'ancien ministre des Affaires étrangères

Yves Guéna, l'ancien ministre s'était rendu sur la tombe de ses parents, dans la région de Limoges. Il cédait ainsi à un rituel qui a ponctué tous les moments cruciaux de la procédure, depuis la mise en

examen, intervenue le 29 avril 1998.

La lettre de démission de Roland Dumas, dont nous publions la teneur, ne s'attarde que modestement sur le thème de la traque médiatico-judiciaire, largement mis en avant jusque-là par la défense de l'intéressé. Le président sortant du Conseil

constitutionnel stigmatise toutefois « l'aveuglement qui frappe parfois la justice » et souligne, sans autre détail, « l'acharnement » dont il

serait victime. Précisant qu'il quitte la Rue de Montpensier après avoir échoué dans sa quête pour obtenir un non-lieu, l'ancien ministre fait savoir qu'il aurait pu, au nom de la présomption d'innocence, demeurer à son poste. Il reprend ainsi implicitement les arguments développés ces derniers jours par certains juristes, estimant impossible une « démission d'office » décidée par les sages.

Dans sa conclusion, Roland Dumas fait ainsi savoir que sa démission relève du président de la République, auquel il devait transmettre hier après-midi un nouveau courrier. Le contenu de cette seconde lettre n'a pas été rendu public. Il reprendrait pour l'essentiel les propos adressés à Yves Guéna. Le chef de l'Etat serait par

ailleurs remercié de sa confiance. « Je reprends ma liberté de parole et d'expression. Je ne pouvais jusque-là ni prendre le risque de gêner l'institution. Cette position était impossible à tenir et me fragilisait », a expliqué Roland Dumas.

Au fil des mois, l'ancien ministre avait du ainsi se résoudre à lâcher de plus en plus de lest. Le 23 mars 1999, il annonçait sa décision de se mettre en congé de la Rue de Montpensier, et d'en reprendre la tête dès lors que les procédures judiciaires seraient « terminées ».

Par ce geste, il souhaitait « mettre l'institution à l'abri des amalgames », poursuivre « en toute liberté » son combat

## « Je reprends ma liberté de parole et d'expression »

pour la recherche de la vérité, et retrouver des forces « mises à mal par les coups reçus ».

Force est de constater que l'intéressé n'aura pu tenir aucun de ses objectifs. Déjà soupçonné d'avoir usé de la situation financière de son amie employée par Elf, Christine Deviers-Joncour, il devait être à nouveau mis en examen, le 20 mai 1999, pour « abus de biens sociaux ». Il était désor-

mais accusé d'avoir reçu de Christine Deviers-Joncour un lot de statuettes antiques acquises, lors d'une vente aux enchères, avec de l'argent émanant de la trésorerie du groupe pétrolier. Cette procédure, récemment bouclée par les juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky, n'a pas encore fait l'objet de réquisitions du parquet, mais pourrait être jointe au procès prévu en correctionnelle. Le 18 février, les magistrats avaient renvoyé Roland Dumas devant le tribunal pour avoir notamment favorisé l'embauche de Christine Deviers-Joncour chez Elf.

L'ancien ministre devait faire hier soir le point sur sa défense en compagnie de ses avocats. Quelques heures auparavant, il avait été entendu comme simple témoin par le juge Philippe Courroye, dans le cadre d'une plainte déposée, en marge de l'affaire Elf, par Christine Deviers-Joncour. Cette procédure annexe a déjà entraîné les mises en examen d'une ancienne relation de Roland Dumas, Lucienne Goldfarb, dite « Katia la Rouquine », et d'un psychanalyste parisien, Daniel André. Tous deux démentent les accusations de chantage et d'abus de confiance apportées par l'ex-

Conseil constitutionnel.

## En attendant le neuvième

Après la démission de Roland Dumas, et la prochaine nomination de son remplaçant par le président Jacques Chirac, le Conseil constitutionnel va de nouveau comprendre neuf membres, six nommés par des personnalités de droite et trois nommés par des personnalités de gauche.

Renouvelable par tiers tous les trois ans, le Conseil comprend trois membres nommés par le président de la République, trois nommés par celui de l'Assemblée nationale et trois par celui du Sénat.

L'ancien président Valéry Giscard d'Estaing, qui pourrait être membre de droit en tant qu'ancien chef de l'Etat, a préféré siéger au Parlement.

Les huit membres actuels du Conseil sont :

- Yves Guéna (77 ans), nommé par le président du Sénat, René Monory, en janvier 1997, en remplacement d'Étienne Dailly, décédé, et en fonction jusqu'en 2004. Assurant l'intérim de la présidence au titre de doyen d'âge depuis la « mise en congé » de Roland Dumas, en mars 1999,

il a été nommé, hier, président du Conseil par Jacques Chirac.

- Alain Lancelot (63 ans), nommé par M. Monory en mars 1996 en remplacement de Marcel Rudloff, décédé, en fonction jusqu'en 2001.

- Simone Veil (72 ans), nommée par M. Monory en février 1998, en fonction jusqu'en 2007.

- Georges Abadie (75 ans), nommé par François Mitterrand en février 1992, en fonction jusqu'en 2001.

- Pierre Mazeaud (70 ans), nommé par Jacques Chirac en février 1998, en fonction jusqu'en 2007.

- Noëlle Lenoir (51 ans), nommée par l'ancien président de l'Assemblée nationale Henri Emmanuelli en février 1992, en fonction jusqu'en 2001.

- Michel Ameller (74 ans), nommé par l'ancien président de l'Assemblée nationale Philippe Séguin en février 1995, en fonction jusqu'en 2004.

- Jean-Claude Colliard (54 ans), nommé par le président de l'Assemblée nationale Laurent Fabius en février 1998, en fonction jusqu'en 2007.

## Monique Pelletier nommée au Conseil constitutionnel

**ELLE EST AVOCATE**, elle fut ministre de Raymond Barre, mais c'est avant tout une militante. A soixante-treize ans, Monique Pelletier est aussi la troisième femme, avec Simone Veil et Noëlle Lenoir, à siéger au Conseil constitutionnel, puisque le président de la République l'a choisie, mercredi 22 mars, parmi un nombre abondant de candidats. « *Trois femmes sur neuf membres, alors qu'il n'y en avait aucune il y a huit ans, cela montre que la parité progresse* », a-t-elle seulement lancé, après sa nomination.

Depuis la démission de Roland Dumas, le 1<sup>er</sup> mars, remplacé au fauteuil de président du Conseil constitutionnel par Yves Guéna, Jacques Chirac cherchait la personnalité idoine. Il l'a trouvée avec M<sup>me</sup> Pelletier, qui cumule le triple avantage d'avoir pratiqué le droit, la politique et d'avoir voté pour lui dès le premier tour de la présidentielle de 1995. « *Je ne me suis jamais signalée par des comportements ultra, je suis au centre, une femme de dialogue plus qu'une femme autoritaire* », dit d'elle-même la nouvelle

« sage ». Modérée, donc, mais atypique. Née le 25 juillet 1926 à Trouville-sur-Mer (Calvados), ce n'est qu'après l'élection de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République, en 1974, que M<sup>me</sup> Pelletier était vraiment entrée en politique. Elle est bien conseillère municipale de Neuilly-sur-Seine, depuis 1971, mais cette avocate, inscrite au barreau de Paris depuis 1946 - elle n'avait que vingt ans - a d'abord consacré son énergie aux tribunaux pour enfants, dont elle fut juge assesseur de 1960 à 1977.

Elle-même mère de sept enfants, épouse d'un dirigeant de la banque Indosuez victime d'un grave accident cérébral en 1978, drame qu'elle racontera en 1995 dans un livre, *La Ligne brisée*, elle déroge absolument aux clichés qui voudraient la cantonner en bourgeoise, mère de famille nombreuse. Car, fait encore rare dans son milieu et sa génération, elle milite, dirige, dans les années 70, l'École des parents et des éducateurs et entre au Conseil supérieur de l'information sexuelle.

M. Giscard d'Estaing, qui veut parfaire son image de président moderne, la pousse à rejoindre son parti. Elle devient donc membre du bureau politique du PR, en 1977, puis du conseil national de l'UDF, en 1978, et entre presque dans la foulée, en janvier 1978, dans le gouvernement de M. Barre. Du fait de ses compétences de juriste, elle occupe d'abord le poste de secrétaire d'Etat auprès du garde des sceaux. Dès septembre, son passé de militante la propulse au poste de ministre déléguée à la famille et à la condition féminine. Elle y défendra la prorogation de la loi Veil sur l'avortement, en 1979. Après la défaite de M. Giscard d'Estaing, elle ne parvient pourtant pas à obtenir l'investiture de l'UDF pour conquérir la mairie de Chartres en 1983. Elle se réinscrit au barreau et milite pour la parité, cosignant, en 1996, un manifeste « *pour une égalité plus urgente que jamais* », avec une dizaine d'anciennes ministres de droite et de gauche.

Raphaëlle Bacqué

24 MARS 2000

Le 2 MARS 2000

COHABITATION L'incident d'Israël impose une réflexion sur notre dispositif institutionnel

# Une réforme de la Constitution s'impose

Les réactions suscitées par les déclarations du premier ministre en Israël apparaîtront bientôt pour ce qu'elles n'auraient jamais dû cesser d'être :

en faire un affrontement de politique intérieure devrait donner à réfléchir. S'agirait-il d'une remise en question de la politique française au Moyen-Orient ?

S'agirait-il d'une « bévue » du premier ministre ?

S'agirait-il d'une volonté de sa part d'empêcher sur le « domaine réservé » du président de la République ?

Et si finalement, cet incident n'était pas plutôt le révélateur d'un grave dysfonctionnement de la V<sup>e</sup> République ?

Il est assez compréhensible que cette difficulté apparaisse dans la 3<sup>e</sup> année de la 3<sup>e</sup> cohabitation, les deux précédentes n'ayant peut-être pas été assez longues pour que nous saisissions toutes les imperfections du système politique français.

En disant cela, je vise, au-delà des institutions de la V<sup>e</sup> République, une pratique qui, de président en président, s'est perpétuée depuis le général de Gaulle, pour devenir une sorte de table de la loi que personne n'ose remettre en question.

Il serait temps de réaliser que la décision de 1962 d'élire le président au suffrage universel a profondément fait basculer la Constitution de 1958 dans une sorte de mo-

narchie constitutionnelle. Car c'est bien à cela que l'on est arrivé : à une situation où un homme, élu au suffrage universel pour 7 ans, n'est responsable devant personne.

Cette hiérarchie de l'exécutif risque de porter tort au bon fonctionnement des institutions et même aux intérêts de la France. Avant dire qu'une réforme s'impose.

Cela ne veut pas dire qu'il faut en revenir au régime de la IV<sup>e</sup> République, dont on connaît les défauts. Cela ne justifie pas non plus que l'on plaide, comme le fait Edouard Balladur, pour un système présidentiel, où le rôle du Parlement serait réduit à sa plus simple expression, puisque le gouvernement ne serait plus responsable devant la représentation nationale.

Le Parlement, devenant alors un simple moyen de délimiter la majorité, perdrait son rôle de lieu de l'élaboration démocratique de la politique du pays.

Mettre fin de la dyarchie actuelle supposerait une réforme en profondeur de la Constitution. Malheureusement, force est de constater que de telles réformes n'ont lieu en France qu'au moment des révolutions, des guerres ou des situations insurrectionnelles. Comme aucun de ces événements ne nous menace, le moment semble lointain où l'on pourra effectivement engager cette réforme !

Il me semble, en attendant, indispensable de se souvenir de Montesquieu et de sa théorie de l'équilibre des pouvoirs, non pas au sein d'un exécutif dirigé par deux têtes, mais entre le législatif et l'exécutif.

Repenser le rôle du législatif dans le domaine de la politique extérieure de la France ne suffira naturellement pas à pallier toutes les failles de notre Constitution, mais cela précèdera au moins l'avantage d'éviter certaines dissidences.

Est-il démocratique et sain, en effet, que la ligne politique de la France au Proche-Orient soit définie par le seul président de la République ?

En quoi l'état actuel de notre Constitution nous empêche-t-il, sur ce sujet, d'avoir un vrai débat devant la représentation

nationale, c'est-à-dire aussi devant l'opinion publique française ?

D'ores et déjà, dans le domaine de la défense, lui aussi considéré, de façon ambiguë, comme réservé au président de la République, des progrès ont été enregistrés.

A l'occasion de la mission d'information parlementaire sur le Rwanda mais également lors du conflit du Kosovo, le Parlement s'est efforcé de

contribuer à ce rééquilibrage des pouvoirs entre exécutif et législatif.

Voilà pourquoi je considère que ce qui s'est passé en Israël il y a quelques jours ne peut se résumer à des querelles d'individus, à des mouvements d'humeur ou à de prétendus stratégies de campagne présidentielle.

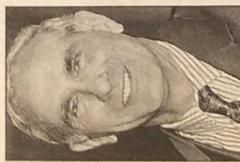
Cet incident devrait au contraire nous conduire à engager une réflexion sérieuse et plus fondée sur notre dispositif institutionnel.

Il faut en particulier se demander s'il permet à la fois l'efficacité dans l'action, la démocratie dans l'élabora-

tion de notre politique et le rayonnement de la France. Le débat est ouvert...

\* Président de la Commission de la Défense nationale et des Forces armées

(1) De façon à ce que l'utilisation des forces armées dans les opérations extérieures « les plus importantes nécessite l'accord du Parlement.



PAR PAUL QUILÈS Député (PS) du Tarn \*

un incident mineur dans un contexte complexe, celui du Moyen-Orient, où le moindre mot est saisi par chaque acteur pour essayer de marquer des points sur son adversaire.

Il est évident que la façon dont, en France, certains se sont saisis de cet incident pour

**Est-il démocratique que la ligne politique de la France au Proche-Orient soit définie par le seul président de la République ?**

jouer son rôle de contrôle de l'exécutif.

Prochainement, la parution du rapport de la Commission de la Défense nationale sur le contrôle parlementaire des opérations extérieures (qui proposera notamment la réforme de l'art. 35 de la Constitution) (1) ainsi que la proposition de loi instituant une délégation parlementaire au renseignement, devraient

reprendre le débat devant la représentation nationale.

Est-il démocratique et sain, en effet, que la ligne politique de la France au Proche-Orient soit définie par le seul président de la République ?

En quoi l'état actuel de notre Constitution nous empêche-t-il, sur ce sujet, d'avoir un vrai débat devant la représentation

## STRATEGIES FRANCAISES

### PHÈDRE

épouse de THÉSÉE,  
fille de MINOS et de PASIPHÉE,  
sœur d'ARIANE.

Elle osa avouer (~~à Hippolyte~~) à HIPPOLYTE,  
fils de son époux, l'amour incestueux  
dont elle brûlait pour lui, et  
HIPPOLYTE ayant repoussé ses avances,  
elle accusa le jeune homme auprès  
de THÉSÉE, qui dévota son  
malheureux fils au courroux de NEPTUNE.  
Phèdre, dévorée par le remords,  
s'étrangla.

Plusieurs poètes de l'Antiquité, Sophocle,  
Euripide et Sénèque ont mis sur la  
scène cette légende tragique, dont  
RACINE a fait aussi le sujet  
d'une sublime tragédie.

## STRATEGIES FRANCAISES

La tragédie de Racine, en cinq actes, imitée de l'« Hippolyte couronné » d'Euripide (1677). Cette pièce est une admirable peinture du caractère d'une femme dominée par une passion irraisonnée et presque morbide, mais qui conserve au fond d'elle-même une conscience non abolie, qui la fait lutter et se repentir en fin.

Cette œuvre, la plus profonde de Racine, eut pourtant à se défendre contre une odieuse cabale; et son insuccès, provoqué par la duchesse de Bouillon et un rival jaloux, Pradon, contribua à éloigner Racine du théâtre profane.

LE

BARON

Louis.

—

1755 - 1837.

# STRATEGIES FRANCAISES

5 MAI 1789. Ouverture des Etats - Généraux. (1)

JUIN 1791 Fuite du Roi et retour à Paris.

21 JANVIER 1793 Exécution du Roi.

1799 - 1804 CONSULAT

1804 Napoléon I<sup>er</sup>, empereur des Français.

4 AVRIL 1814 Napoléon abdique

12 AVRIL 1814 Entrée du comte d'Artois à Paris.

3 MAI 1814 Entrée de Louis XVIII à Paris.

13 MAI 1814 LOUIS, MINISTRE DES FINANCES.

MARS 1815 Napoléon marche sur Paris.

20 MARS 1815 Le roi quitte Paris.

LES CENT-JOURS

18 JUIN 1815 Waterloo.

8 juillet Le roi regagne les Tuileries

9 juillet Second gouvernement Talleyrand

LOUIS, MINISTRE DES FINANCES.

28 septembre 1815 Richelieu remplace Talleyrand au gouvernement, Louis quitte le ministère.

# STRATEGIES FRANCAISES

2

1818 Les coalisés quittent le territoire.

30 NOVEMBRE 1818 Le gouvernement Dessole - Decazes remplace Richelieu.

29 DÉCEMBRE 1818 LOUIS, MINISTRE DES FINANCES

18 novembre 1819 Remaniement ministériel, Decazes président du Conseil, Louis quitte le ministère.

13 FÉVRIER 1820 Assassinat du duc de Berry, chute de Decazes.

SEPTEMBRE 1824 CHARLES X SUCCÈDE À LOUIS XVIII.

6 novembre 1827 Dissolution de la Chambre.

17 novembre 1827 Elections. Echec du gouvernement Villèle.

4 janvier 1828 Villèle remplacé par Martignac.

9 août 1829 Ministère Polignac.

2 mars 1830 Ouverture de la session des Chambres; discours du trône.

18 mars 1830 L'adresse de 221. LOUIS EST SIGNATAIRE DE L'ADRESSE.

# STRATEGIES FRANCAISES

16 mai 1830 Dissolution de la Chambre.

(3.

23 juin 1830 Elections, échec des candidats du gouvernement

25 juillet 1830 Les ordonnances

LOUIS SIGNE LA PROTESTATION CONTRE  
LES ORDONNANCES.

31 juillet 1830 Louis-Philippe à l'Hôtel de Ville.

9 AOÛT 1830 LOUIS-PHILIPPE, ROI DES FRANÇAIS

12 août 1830 Constitution du gouvernement.

LOUIS, MINISTRE DES FINANCES.

2 novembre 1830 Gouvernement Laffitte, Louis regagne la Chambre de députés.

13 mars 1831 Gouvernement Casimir Périer

LOUIS, MINISTRE DES FINANCES.

16 mai 1832 Décès de Casimir Périer

11 octobre 1832 Changement de gouvernement, Soult président du Conseil, Louis quitte le gouvernement. Il est nommé PAIR DE FRANCE.

26 août 1837 Décès à Bray.

# STRATEGIES FRANCAISES

Le BARON Louis 1755 - 1837. (2)

---

"Faites - moi de bonne politique,  
je vous ferai de bonne finance."

---

## 1. Les premiers cheminement.

---

Dans l'histoire, il s'inscrit comme  
le type du gestionnaire rigoureux  
à qui l'on fait appel lorsqu'il faut  
redresser les finances de l'Etat.

Ainsi sera-t-il ministre des Finances  
sous Louis XVIII en 1814, puis au  
lendemain des Cent-jours en 1815,  
et une troisième fois en 1818-1819.

Il retrouvera ce portefeuille sous  
Louis-Philippe en 1830, en fin en 1831-1832.

## STRATEGIES FRANCAISES

Il fallut bien des qualités et un (2)  
entre-gent naturel au fils d'un avocat  
au modeste parlement de Metz pour  
se faire connaître à Paris à la  
fin de l'ancien régime, se placer  
durant la Révolution, survivre pendant  
l'émigration, rallier le Consulat et  
servir l'Empire qui en fera un baron,  
enfin accéder au Conseil du Roi sous  
Louis XVIII avant de soutenir les Orléans  
et de siéger, ultime consécration, à  
la Chambre des pairs.

Lorsque JOSEPH DOMINIQUE LOUIS - c'est le  
second prénom que l'usage retiendra - vient  
au monde à TOUL le 13 novembre 1755,  
la Lorraine n'a pas encore été réunie  
au royaume.

Il choisit la prêtrise, qui permettra  
d'accéder au chapitre de l'évêque et  
ainsi participer au gouvernement du  
diocèse, de la ville et du pays toulous.

## STRATEGIES FRANCAISES

3.

Tout est remis en question par le rattachement de la Lorraine à la France. à la mort du roi Stanislas, en 1766.

Louis, consacré diacre n'ira pas jusqu'à la prêtrise. En 1780, il part pour la capitale.

Le parlement de Paris sera la première étape sur le chemin de Louis.

Deux hommes vont le marquer :

- d'abord Talleyrand
- son autre mentor est PANCHAUD, un financier suisse qu'on écoute. Louis prend son enseignement chez lui.

(4)

### 6. Les Cent jours et le deuxième ministère.

L'annonce, le 5 mars 1815, à Paris du débarquement de l'Empereur à Golfe-Juan parut d'abord incroyable, voire dérisoire.

Mais il avançait sans encombre vers Paris.

~~LE COMTE D'ARTOIS~~ LE COMTE D'ARTOIS parti pour Lyon et arriva alors que l'Empereur s'en approchait; et MONSIEUR, comme naquire à Quiberon, fit demi-tour.

Louis XVIII quitte les Tuileries dans la nuit du 19 au 20 mars, vers Lille.

Napoléon arrive à Paris.

Pourquoi ce gouvernement est abandonné de tous ?

Est-ce la rude gestion du baron Louis ?

→ Une réduction massive et excessivement rapide du budget militaire.

→ On reproche à Louis d'avoir laissé les caisses pleines à l'usurpateur (22 millions).

## STRATEGIES FRANCAISES

Le roi, son frère et le duc de Berry <sup>(5)</sup>  
s'installent à GAND, ainsi que les  
ministres parmi lesquels Louis.

À Paris, l'Empereur a dû confier  
la police à FOUCHÉ, son ministre  
le plus sûr est CARNOT.

Les offres de paix de la France ont été  
désdainneusement écartées par les puissances  
coalisées. C'est donc la guerre.

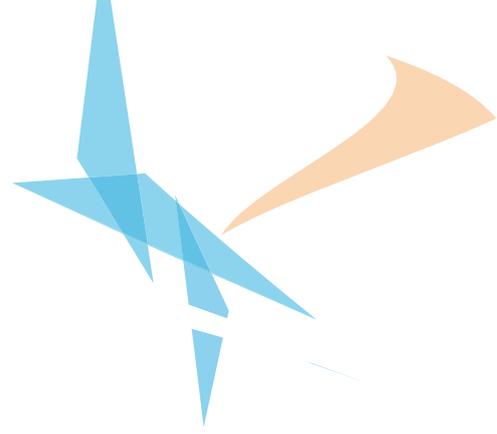
Napoléon marche sur la Belgique où  
se concentrent les Anglais de Wellington  
et les Prussiens de Blücher.

Waterloo n'est pas loin de Gand.

Défaite de Napoléon.

Les puissances étrangères, qui avaient  
déjà rétabli les Bourbons sur leur  
trône, n'ont plus confiance. Elles  
rétablissent cependant Louis XVIII

mais la France sera occupée et  
gouvernée par elles. (page 105).



**STRATEGIES  
FRANCAISES**

Club de réflexion

# PORTFOLIO

---

## STRATEGIES FRANCAISES

---



---

## STRATEGIES FRANCAISES

---



---

## STRATEGIES FRANCAISES

---



---

## STRATEGIES FRANCAISES

---



*Mme Yves Guéna*

---

## STRATEGIES FRANCAISES

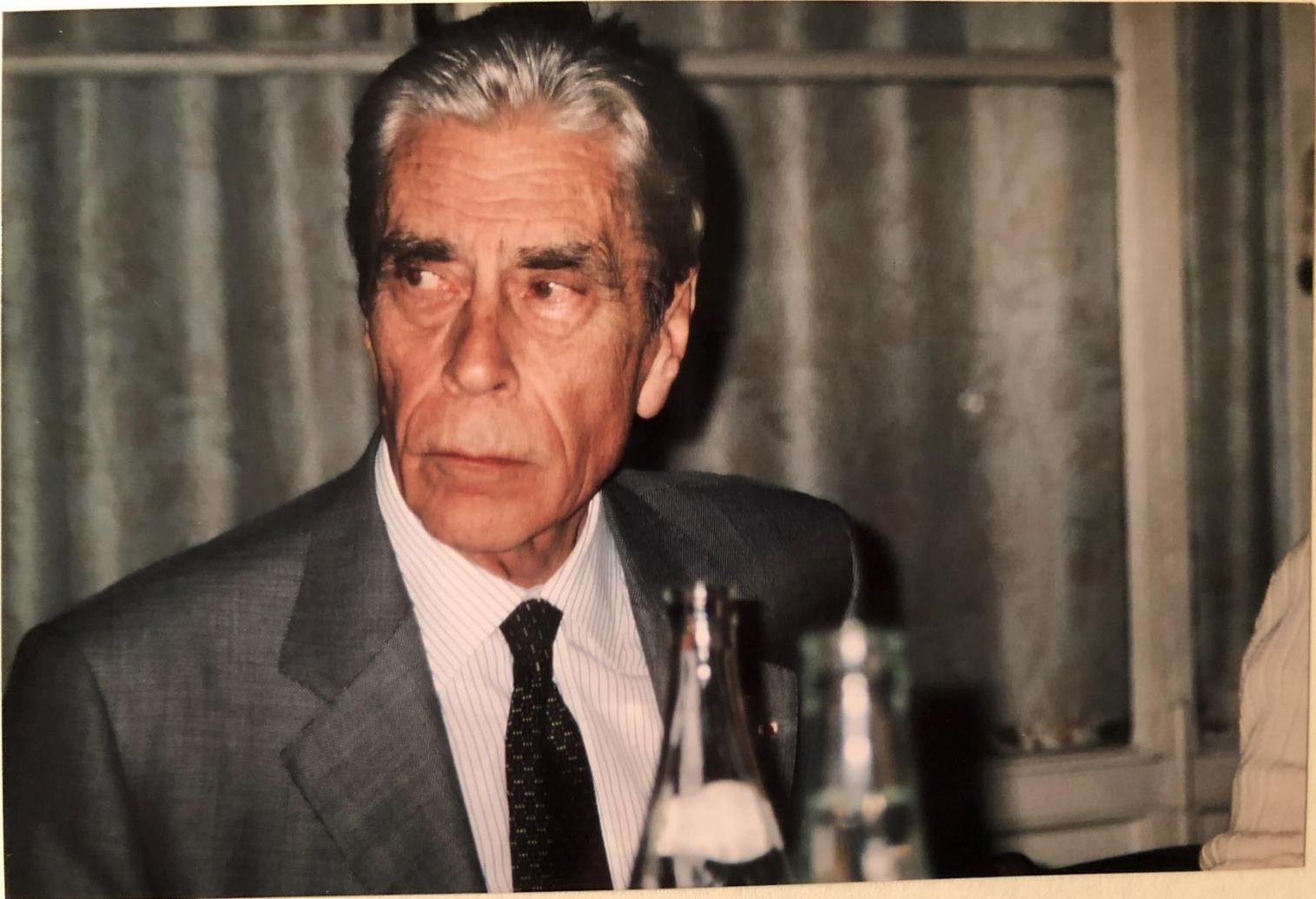
---



---

## STRATEGIES FRANCAISES

---



apéritif

---

*filets de rouget en pimentade*

*canette au Madiran  
et sa confiture de figues*

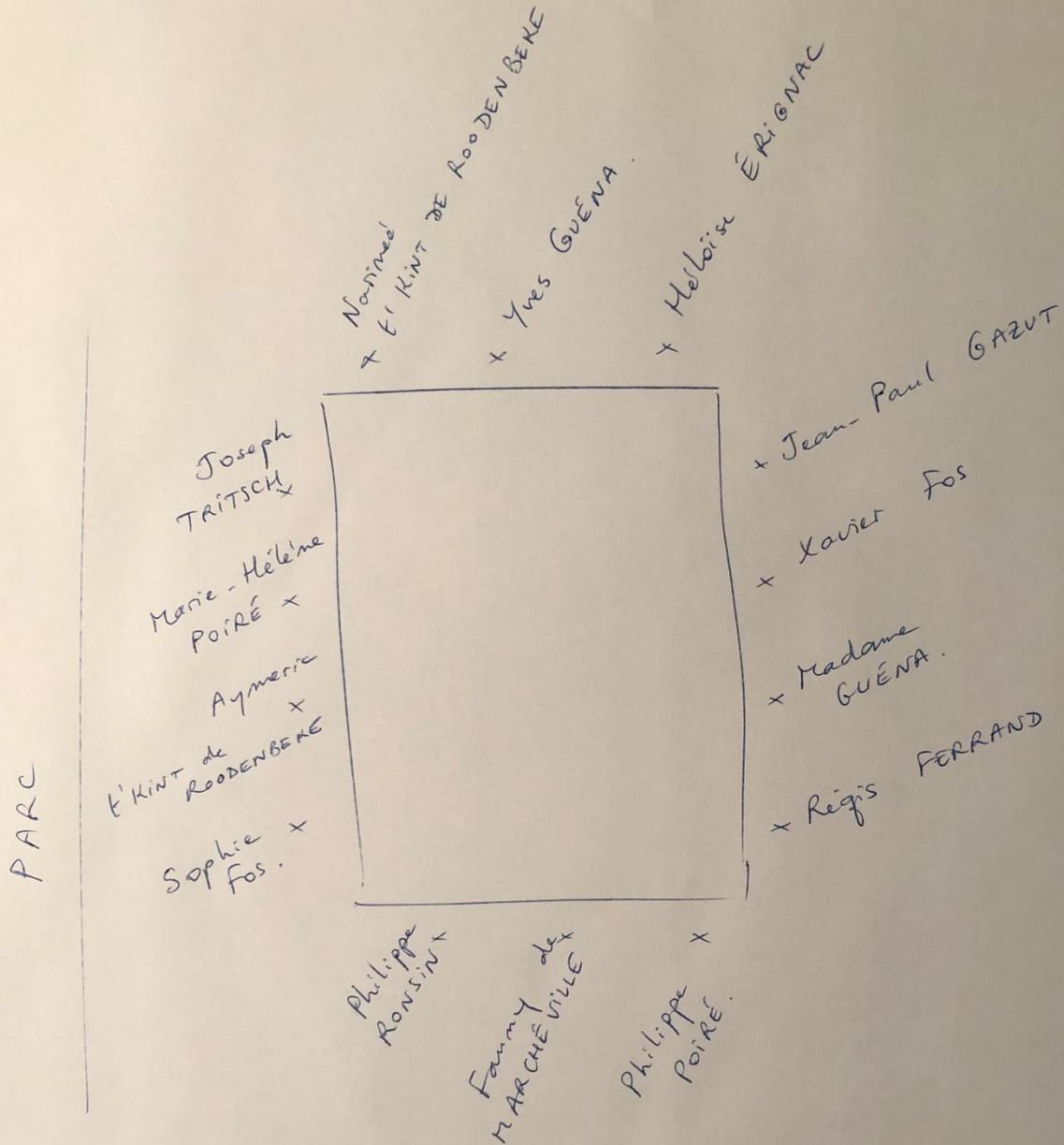
*tarte fine aux pommes*

*café*

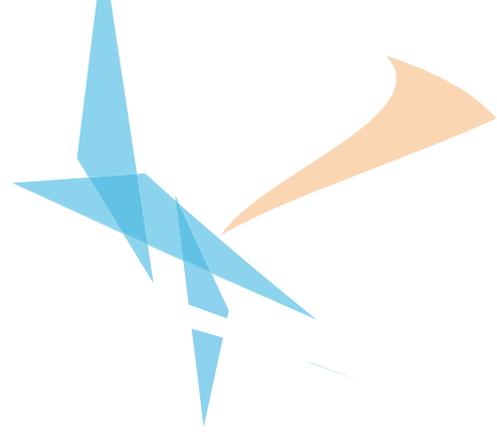
---

Lussac Saint Emilion, 1998.

# STRATEGIES FRANCAISES



Parc des Buttes - Char mant. Le Pavillon du Lac, 18 mai 2000



# MOT D'ACCUEIL



Club de réflexion

## STRATEGIES FRANCAISES

M. le Pdt, Mme,

remercier par mi nous.

actualité immédiate ( proposition de  
M. Valéry G. d'Estainq)

Nous sommes heureux d'accueillir le  
Psd+ du Ccil Coel car les sujets  
ne manquent pas en cette année.

- Janvier 2000 Non convocation du  
Congrès sur la réforme du CSM.

- initiative récente en faveur du  
quinquennat

- Charte européenne des Droits de  
l'Homme, conclue à Biarritz  
en octobre.

Tous ces sujets nous rappellent que  
dans l'esprit du Coant de 1958,  
le Ccil est le ~~garant~~ gardien des  
mécanismes Coels instaurés par texte  
le oct 58, " chien de garde "

## STRATEGIES FRANCAISES

G gardien

2

saisine / 2 pds Assemblés  
Pdt ou PM

n'est pas 1 juge de la Loi.

Or, devant la faiblesse de élus  
ce corps s'est arrogé 1 place éminente  
dans contrôle puis le format de la Loi

Les étapes de cette évolution:

- o 1971, le ced étend le bloc  
de coalition aux pps fdtx reconnus  
par lois Rép.
- o 1974 réforme saisine 60 dép. sim,  
1 minorité

## STRATEGIES FRANCAISES

D'autre part,

3

la Co affirme que l'autorité  
traités ou accords Intern > celle des lois  
55.

1975 Cour Cassation

1989 C'Etat.

St Augustin IV<sup>e</sup>s → il ne s'est pas  
permis au juge de juger les lois  
mais seul<sup>t</sup> de juger d'après elle.

Votre parcours, fait d'engagement  
aux valeurs du gaullisme est une  
garantie de ce pt de vue.

Vous venez d'écrire 1 bio du  
baron Louis, exemple de vie pol  
haut et bas, dont 1 des moments  
clés est le choix de suivre Louis XVIII  
pdt 100 jours Napoléon. Cette aventure  
s'achève le 18 juin.

## STRATEGIES FRANCAISES

La nôtre, commence le 18 Juin.

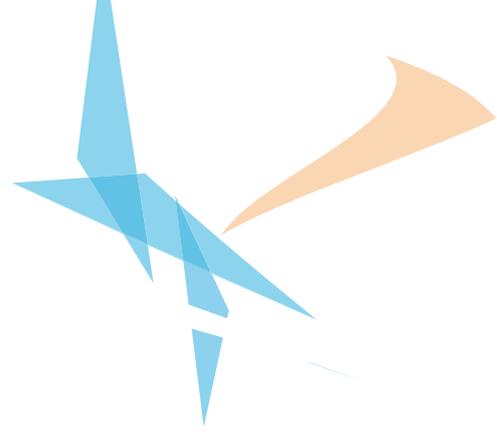
4.



Nous serions heureux que vous nous  
fassiez part ~~de~~ de motivations et  
de ce choix de l'H De Gaulle.

Ensuite, vous nous expliquerez  
sûrement le choix de défendre  
la créat° de cet H, la Co de  
4 octobre 1958.

Puis, nous expliquer en quoi  
Baron Louis et Yves Guéna peuvent  
se ressembler, à travers politique.  
Parfois de drames, Phédon.



# CORRESPONDANCE



**STRATEGIES  
FRANCAISES**

Club de réflexion

---

# STRATEGIES FRANCAISES

---

## STRATEGIES FRANCAISES

Président : XAVIER FOS  
TEL : 01 42 00 90 82

M. Yves GUÉNA

Paris, le 18 avril 2000.

Monsieur le président,

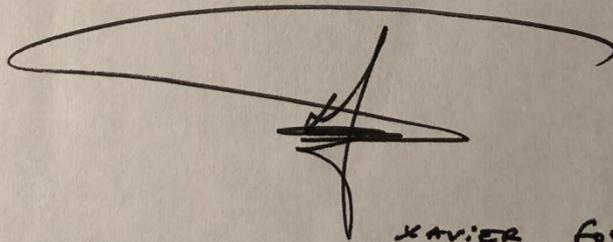
Suite à notre conversation téléphonique, nous vous confirmons par la présente que serons heureux d'organiser un dîner-débat en votre compagnie le

JEUDI 18 MAI 2000 à 20 h 15.

Nous vous préciserons le lieu de ce dîner très prochainement.

Bien entendu, si un empêchement venait à survenir, nous vous serions reconnaissants de nous en avertir le plus tôt possible.

Dans l'attente de cette rencontre, veuillez agréer, Monsieur le président, l'expression de nos salutations respectueuses et de notre sympathie.



XAVIER Fos.

P.S : nos dîners commencent généralement par un mot d'accueil, une brève présentation de l'invité et une première question qui lance le sujet. Notre mode habituel de fonctionnement est ensuite basé sur les questions-réponses, qui permettent à l'invité de développer son analyse du sujet, ou d'éclairer par une anecdote.

Siège social : 117 rue Manin - 75019 Paris - Tél. 01 42 00 90 82

---

# STRATEGIES FRANCAISES

---

9/5/2000

YVES GUÉNA

Président du Conseil Constitutionnel  
Ancien Ministre

vous remercie de lui avoir confirmé

le mardi soir du jeudi 18 mai : 20h15 au

"Savillon des Lac" pour un dîner de 200 personnes. Il

TÉL. 01 40 15 30 70  
FAX 01 42 96 10 31

2, RUE DE MONTPENSIER - 75001 PARIS

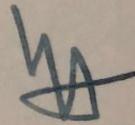
---

## STRATEGIES FRANCAISES

---

s'y reculer, si vous le jugez bon, en  
compagnie de 20 femmes.

Bien sincèrement



---

# STRATEGIES FRANCAISES

---

## STRATEGIES FRANCAISES

Président : XAVIER FOS  
TEL : 01 42 00 90 82

Paris, le 11 mai 2000

le dîner en compagnie du président du Conseil constitutionnel,  
M. Yves GUÉNA aura lieu le:

JEUDI 18 MAI 2000 à 20 heures au

PAVILLON DU LAC  
PARC DES BUTTES CHAUMONT  
75019 PARIS  
Entrée voitures face à la Fondation Rothschild

Né à Brest, le président Guéna a été conseiller technique puis directeur adjoint du cabinet de Michel Debré en 1958-1959 au ministère de la Justice, puis à Matignon, il sera élu député de la Dordogne en 1962, maire de Périgueux en 1971.

L'une de ses plus grandes satisfactions sera de siéger dans un gouvernement présidé par le général de Gaulle. Comme ministre des P et T, puis de l'Information.

En 1973, Georges Pompidou le nommera ministre des Transports.

En 1976, il sera aux côtés de Jacques Chirac lorsque celui-ci, après avoir démissionné de ses fonctions de premier ministre, annoncera à Egletons la naissance du Rassemblement pour la République.

Il soutiendra Michel Debré à la présidentielle de 1981.

Il votera NON au référendum de Maastricht en 1992.

C'est en janvier 1997 qu'il entrera au Conseil constitutionnel.

Dans son parcours, Monsieur Guéna s'est posé en plusieurs occasions en gardien des institutions et a longtemps exprimé ses réticences devant l'extension du rôle et de la jurisprudence du Conseil constitutionnel. "*Je m'y suis rallié*", avait-il confié, en mai 1999, alors qu'il assurait l'intérim de M. Dumas.

Le Conseil constitutionnel comporte 9 membres, 3 nommés par le président de la République, 3 nommés par celui de l'Assemblée nationale et 3 par celui du Sénat.

---

# STRATEGIES FRANCAISES

---

Aujourd'hui, ces membres sont :

M. Alain Lancelot  
Mme Simone Veil  
M. Georges Abadie  
M. Pierre Mazeaud  
Mme Noëlle Lenoir  
M. Michel Ameller  
M. Jean-Claude Colliard  
Mme Monique Pelletier (nommée le 24 mars 2000)

---

Le baron Louis (1755-1837)

Né sous le règne de Louis XV, il appartient au cercle restreint de ces bourgeois progressistes qui mettent leur entree et leur valeur au service d'une ascension sociale offerte par les bouleversements de la Révolution puis de l'Empire.

Il quitte Toul pour le Parlement de Paris, émigre en Angleterre où il travaille dans la banque, entre Londres et Amsterdam. Son expérience et son savoir-faire sont récompensés sous le Consulat aux côtés de Talleyrand.

Le banquier pragmatique devient un fonctionnaire financier hors pair, sachant solder les arriérés des guerres et faire entrer l'argent dans les caisses de l'Etat.

Avec le retour des Bourbons, arrivent honneurs et notoriété. Cinq fois ministre des Finances entre 1814 et 1832, il rétablit la confiance monétaire en mettant au net les finances publiques et en soutenant la libéralisation douanière-leçons apprises en Angleterre.

Baron et pair de France, Louis incarne désormais l'une de ces figures politiques préférées des Français : le grand argentier attaché avant tout au bien public.

---

Le Conseil constitutionnel intervient de plus en plus fréquemment dans le fonctionnement des institutions de la Vè République.

Les révisions à répétition de la Constitution sont-elles conformes à la volonté initiale des constituants de 1958 ?

Les lois sur la parité de la vie politique s'appliqueront-elles à tous les niveaux ?

L'idée de ramener le mandat du président de la République à cinq ans (proposition de M. Giscard d'Estaing) a-t-elle une chance de s'appliquer ?

Quelle modernisation de nos institutions aujourd'hui ?

Connaissez-vous Phèdre ?

A très bientôt !

# STRATEGIES FRANCAISES

## STRATEGIES FRANCAISES

Président : XAVIER FOS  
TEL : 01 42 00 90 82

Monsieur Yves GUÉNA

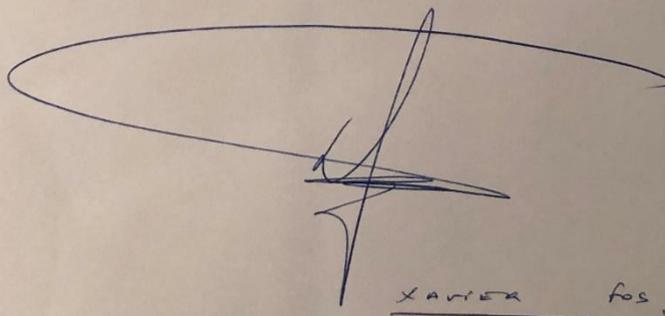
Paris, le 4 mai 2000

Monsieur,

Conformément à notre entretien téléphonique, je vous précise que le dîner-débat que nous organisons en votre compagnie le jeudi 18 mai 2000 à 20 h 15 aura lieu au

Restaurant "Le Pavillon du lac"  
Parc des Buttes Chaumont  
Entrée voiture face Fondation Rothschild  
75019 Paris

Dans l'attente de cette soirée où nous serons heureux de vous rencontrer, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



XAVIER FOS